



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

« Ateliers Théâtre »



Année 2021 / 2022

Nanteuil-lès-Meaux

Session souhaitée : Enfants Collégiens Jeunes adultes

M, Mme, Melle :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : Portable :

Adresse mail :

Inscrit(s) : « NOM et Prénom » :

- Date de naissance :
- Date de naissance :
- Date de naissance :

L'inscription est faite pour une année complète (pas de cours mensuels ou trimestriels)

La cotisation annuelle par personne est de 249 €.

Elle est réglée le jour de l'inscription pour que celle-ci soit effective par chèque (s) ou en espèces.

Facilité de règlement en trois fois possible (3 chèques de 83 €), avec encaissement par trimestre.

Chèque (s) à l'ordre de « **L'âme en scène** ».

Signature :

Fait à

Le

Note :

Pour les ateliers enfants et collégiens, à chaque fin de séance, un adulte devra être présent à l'heure dite pour récupérer les participants.

« Ateliers Théâtre »

Année 2021 / 2022

Jours et lieux des Ateliers

Enfants de 7 à 11 ans : *Le Mercredi de 9h15 à 10h45 ou de 10h45 à 12h15*
Début des cours le Mercredi 15 Septembre
Salle des fêtes, place de la mairie de Nanteuil

Collégiens de 11 à 15 ans : *Le Lundi de 17h30 à 19h*
Début des cours le Lundi 20 Septembre
Maison de quartier des saints pères

Jeunes adultes à partir de 16 ans : *Le Lundi de 19h00 à 20h30*
Début des cours le Lundi 20 Septembre
Maison de quartier des saints pères

Les ateliers tombant durant les vacances scolaires, sur des jours fériés ou sur des ponts ne seront pas assurés.

Déroulement des cours et engagement des participants

Les deux premiers cours servent de séances d'essai. L'annulation de l'inscription pourra s'effectuer sans frais à la fin de ces séances. La troisième séance acte l'adhésion effective pour l'année complète sans rétractation possible.

La première moitié de l'année est consacrée à des ateliers d'apprentissage de l'activité théâtrale, tandis que la seconde moitié concrétise les acquis par le travail et la préparation d'une pièce pour des représentations en fin d'année (en juin). Les dates précises des représentations sont fournies aux participants au plus tôt durant l'année en cours.

L'engagement théâtral nécessite une assiduité aux séances, les absences nuisant à la cohésion du groupe et au travail des représentations.

En s'inscrivant, les élèves s'engagent à se rendre disponible pour assurer leur présence aux représentations qui auront lieu sur un week-end du mois de juin, l'absence entraînant l'annulation des spectacles et pénalisant l'ensemble de la troupe.

Lu et approuvé.
Le :

Signature :